

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 avril 2025



## Suppression du Hcéres : la qualité et la reconnaissance de nos formations en danger !

Le **10 avril 2025**, les **députéEs** ont voté dans le cadre du **projet de loi de simplification de la vie économique** la confirmation de la **suppression du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres)**. Le rôle de ce conseil est, à l'instar de la CTI pour les écoles d'ingénieurEs uniquement, d'**évaluer l'ensemble des acteurs de l'ESR**, universités, écoles et laboratoires de recherche afin de **garantir la qualité des formations et des activités** de ces établissements.

Le **BNEI s'inquiète** de ce choix politique et des **répercussions** qu'il va engendrer sur un **écosystème déjà fragilisé**. La disparition de ce conseil aura un **impact sur la reconnaissance de nos diplômes français à l'échelle européenne et internationale** avec la disparition de la seule agence de qualité nationale, hors CTI, membre de ENQA et apte à donner un avis sur la qualité des formations comme requis par le **processus de Bologne**. La France a besoin d'un **conseil indépendant d'évaluation de la qualité des formations** comme le Hcéres.

L'**argument économique de cette suppression ne tient pas la route**, en l'état le **ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** endosse la responsabilité de contrôle des établissements mais **cela a un coût** qui devrait être à **minima à budget et ressources humaines constants** (environ 40 millions d'euros et 130 personnes). Les établissements de l'ESR ont besoin d'être reconnus internationalement et risquent alors de **se tourner vers des agences de qualité européennes**. Ils se retrouveront possiblement à devoir **dépenser bien plus** que les 40 millions d'euros d'économies promises pour ces évaluations extérieures dans un contexte où **l'ESR est déjà en grand danger financièrement**. **Cela aura un impact économique non négligeable pour de plus petits établissements ou sur des campus avec peu de ressources**.

Le BNEI tient à alerter sur les **dérives** qui pourraient advenir si le ministère est directement chargé de l'accréditation des formations, **l'indépendance des mécanismes d'évaluations requis par les standards européens ne serait plus respectée**. Cela remettrait en cause la **liberté académique** dans nos établissements et ouvrirait la porte à des **sélections orientées des formations** d'une toute autre ampleur.

Néanmoins le BNEI a conscience qu'il est **primordial de réformer le Hcéres** suite aux **ingérences politiques** dévoilées lors de la dernière vague d'évaluations (vague E). Une **simplification des démarches et des indicateurs** doit aussi être considérée pour **alléger les charges bureaucratiques** et que les établissements puissent **se concentrer sur leurs vocations premières, former les professionnelLEs de demain et faire progresser la recherche dans un contexte où la vérité académique est si importante et menacée**.

### À propos

Le BNEI – Bureau National des Élèves Ingénieurs - est l'unique association de loi 1901 représentative des **197 00 élèves ingénieurEs**.

Elle se fonde sur 3 missions : **Former, Informer, Représenter**.

### CONTACT PRESSE

Cyprien Plane, Président du BNEI

Tél : 06 62 77 93 91 / Mail : [presidence@bnei.fr](mailto:presidence@bnei.fr)